



DÉCLARATION

Le décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II, Reine du Canada

Le 8 septembre 2022

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II, Reine du Canada. Tout au long de son règne, la Reine a servi le Canada et le Commonwealth avec beaucoup de dévouement et de distinction. De son premier voyage royal en 1951, avant son accession au trône, jusqu'à son dernier voyage royal en 2010, Sa Majesté la reine a été témoin de l'avènement du Canada moderne, dans lequel elle a joué un rôle intégrant. La Reine a véritablement honoré l'engagement qu'elle avait pris lors de 21^e anniversaire en déclarant ce qui suit :

[...] toute ma vie, qu'elle soit longue ou courte, sera consacrée à votre service et au service de notre grande famille impériale à laquelle nous appartenons tous.

Les députés n'auront pas à renouveler leur serment d'allégeance puisque, comme le prévoit la *Loi d'interprétation*, leur allégeance s'étend automatiquement au nouveau souverain. Par ailleurs, le décès de Sa Majesté la reine n'a pas pour effet de mettre fin à la présente session parlementaire ni d'entraîner la dissolution du Parlement.

L'hon. Anthony Rota, député